

■ Rapport d'activité 2011







La crise financière qui impacte les Etats, notamment en Europe, depuis 2008, touche aujourd'hui les collectivités territoriales. Comme les entreprises, les collectivités ou leurs groupements ont des difficultés à accéder à l'emprunt et doivent gérer leurs budgets avec une grande rigueur.

Face à ces difficultés toujours prégnantes, le SDES se positionne auprès des communes comme un véritable relais dans le montage des opérations de dissimulation de réseaux filaires aériens.

Début 2011, notre organisme s'est doté de nouveaux statuts pour pouvoir assurer la maîtrise d'ouvrage de ces travaux de dissimulation. Cette évolution statutaire s'est poursuivie en septembre 2011, donnant ainsi au SDES les moyens d'exercer dès 2012, la maîtrise d'ouvrage, directement pour le compte des communes adhérentes.

Le contrôle de l'application des clauses du contrat du service concédé à ERDF, en mutation permanente, permet de répondre aux nouvelles interrogations des usagers et des collectivités. Le dispositif a été complété par l'instauration et la perception de la TCCFE par le SDES, ainsi que son versement aux communes adhérentes.

Au-delà des aspects juridiques liés à l'exercice de la compétence transférée, cette évolution du SDES vers la maîtrise d'ouvrage est guidée par trois facteurs importants :

Le souhait d'organiser l'assistance et le conseil aux communes à travers l'exercice de cette compétence (maîtrise d'œuvre – réalisation des travaux – contrôle des installations réalisées et mise en place de la coordination SPS) en toute indépendance.

La volonté de maîtriser les dépenses publiques grâce à une mise en concurrence permanente des maîtres d'œuvre et des entreprises, favorisant l'accès des PME aux marchés publics, avec pour conséquence le soutien de l'activité économique et de l'emploi.

La garantie apportée sur les installations réalisées, avant leur remise au propriétaire ou au concessionnaire.

Ces évolutions s'accompagnent d'une adaptation et d'un redéploiement des effectifs dans les services, ainsi que des nouveaux recrutements nécessaires.

Enfin, la mutualisation des moyens du SDES répond à des exigences de solidarité et d'équité en faveur de l'aménagement et du développement de nos territoires, dans un cadre administratif et juridique renforcé. 2011 devient ainsi une année charnière dans l'exercice de la compétence Maîtrise d'ouvrage au profit des communes adhérentes.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce rapport et je reste attentif à vos observations.

Robert CLERC
Président du SDES

	p. 3
EDITO	
	p. 4
LE SDES : PRÉSENTATION	
	p. 5
2011 : 10 ÉTAPES MARQUANTES POUR LE SDES	
	p. 9
BILAN SOCIAL	
	p. 10
BUDGET : COMPTE ADMINISTRATIF	
	p. 14
TRAVAUX 2011 : LES OPÉRATIONS DU PROGRAMME	
	p. 16
TRAVAUX 2011 : RÉCAPITULATIF	
	p. 18
MÉMENTO DES DÉCISIONS PRISES EN 2011	
	p. 20
L'ORGANE DÉLIBÉRANT ET L'EXÉCUTIF	

Le SDES

Présentation

Depuis 1996, le Syndicat Départemental d'Énergie de la Savoie (SDES) regroupe les communes du département desservies en électricité par l'opérateur historique EDF. D'essence communale (Lois du 15 juin 1906 et du 8 avril 1946) cette compétence sur la distribution publique d'énergie électrique est aujourd'hui transférée au SDES par 272 communes savoyardes (Art. L2224-31 et suivants du CGCT). La distribution électrique des 33 autres communes du Département est assurée en régie.

Gouvernance : un Comité Syndical et un Bureau Syndical

Le Comité Syndical se réunit 3 à 5 fois dans l'année. Ses 40 délégués titulaires et 40 délégués suppléants sont désignés par les 4 associations des Maires du département de Savoie.

Le Bureau syndical du SDES, composé de 12 membres, comprend un Président et 3 Vice-Présidents. Il garantit le fonctionnement de la structure et se réunit 4 à 6 fois dans l'année.

Rôle du SDES : une activité fondatrice

En tant qu'autorité organisatrice de la distribution d'énergie électrique sur son territoire, le SDES a signé en novembre 1996 avec **EDF-GDF Services/Pays de Savoie** un contrat de concession, pour une durée de 30 ans. Les communes regroupées au sein du SDES sont propriétaires du réseau électrique basse tension (HTA-BT) qu'elles mettent à disposition du concessionnaire pour assurer ce service public.

Evolution des besoins, nouvelles compétences, quel est le contexte ?

Du côté de l'opérateur historique, deux évolutions ont marqué la décennie écoulée :

- La transformation du groupe EDF en SA et le découpage de son activité en filiales,
- L'ouverture totale à la concurrence européenne des marchés de fourniture d'électricité et de gaz, en 2007.

Ces évolutions ont modifié le paysage de l'électricité en France :

- La production d'électricité : ouverte à la concurrence
- Le transport d'électricité : monopole d'Etat (RTE)
- La distribution d'électricité : monopole des collectivités territoriales
- La fourniture d'électricité : ouverte à la concurrence.

Du côté du SDES

Après le regroupement de toutes les communes pour lesquelles la distribution d'électricité est assurée par ERDF à l'échelle du département, le SDES exerce en 2011 la mission de maître d'ouvrage des opérations de dissimulation coordonnée des réseaux aériens. Il instaure pour 2012 la Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Électricité, au bénéfice des communes.

Avec pour conséquence sur le contrôle de la concession désormais scindée en deux :

- La distribution publique d'énergie électrique par réseau avec ERDF
- La fourniture d'électricité par les fournisseurs, dont l'opérateur historique (EDF).

Les Missions du SDES, un engagement auprès des communes adhérentes

La négociation du contrat de concession et de ses avenants,
Le contrôle de la bonne application des clauses du contrat de concession,
Le contrôle des biens concédés, propriétés des communes « in fine »,
La représentation des usagers dans les différends qui les opposent au concessionnaire ERDF,
L'information relayée auprès des collectivités locales,
La négociation des conventions « Spécifiques Savoie » et des conventions additionnelles.

2011 | 10 étapes marquantes pour le SDES



- I Mise en conformité des statuts
- II Nomination à la Direction Générale
- III Deux conventions avec ERDF
- IV Loi Nome
- V Adaptation des Statuts
- VI TCCFE
- VII Lancement d'expertises
- VIII Création de l'Uséra
- IX Adhésion du SDES à RAE-E & OREGES
- X Projet de nouveaux locaux.

I - JANVIER

Mise en conformité des statuts, arrêté du 28 janvier 2011.

Aboutissement d'une réflexion longue de plusieurs mois, conduite par un groupe de travail et préparatoire de la modification à venir au 4^{ème} trimestre 2011.

II - MAI

Recrutement d'un chargé de mission pour la direction et le développement du SDES

Bernard SOUTRENON, Ingénieur Territorial, spécialisé dans le domaine de l'énergie.

14 ans passés dans les services de l'Etat.

21 ans au service des collectivités territoriales dans 5 Etablissements Publics de Coopération Intercommunale, essentiellement en Rhône-Alpes et en Bourgogne.

III - JUIN

Négociation et signature de 2 conventions triennales

Ces conventions avec ERDF visent la sécurisation et la dissimulation des réseaux électriques sur le territoire des communes adhérentes (années 2011-2013 incluses).

Elles ont été signées dans les locaux du SDES, le 21 juin 2011, par **Robert CLERC**, Président du SDES et **Christophe ARNOUX**, Directeur Territorial d'ERDF.

■ **La première convention** concerne le renouvellement de la convention Spécifique Savoie arrivée à échéance fin 2010. Elle permet au SDES de bénéficier d'une enveloppe financière destinée aux dissimulations du réseau électrique Basse Tension, soit 637 000 € en 2011, 525 000 € en 2012 et 525 000 € en 2013. Les modalités de financement du SDES prévoient une participation financière des communes à hauteur de 40% du montant éligible de chaque opération.

■ **La seconde convention** concerne un volet complémentaire relatif aux dissimulations de lignes électriques HTA (20 000 volts ou 15 000 volts) dont le volume financier correspond à l'écart constaté entre les montants affichés de la précédente convention Spécifique Savoie et les montants retenus dans la nouvelle.



Signature du 21 juin

Loi NOME du 10 décembre 2011

Enquête auprès des communes adhérentes sur l'intérêt d'instaurer la TCCFE au bénéfice des communes :

Rappel :

La loi NOME, ou Nouvelle Organisation du Marché de l'Electricité, concerne l'ouverture des marchés de l'électricité à la concurrence. Elle a été adoptée par le Parlement, après approbation des sénateurs et des députés, fin 2010.

Elle a modifié en profondeur le régime des taxes communale et départementale sur la consommation finale d'électricité. Du fait de la publication tardive de la loi, l'année 2011 a été régie selon un dispositif transitoire.

En Savoie :

Avant d'arrêter le coefficient multiplicateur pour l'année à venir, le Comité Syndical du SDES a souhaité recueillir l'avis des 272 communes adhérentes (dont 39 supérieures à 2 000 habitants).

197 réponses ont été reçues dans le délai (5 septembre 2011) sur 272 communes adhérentes, soit une participation de 72%. Les réponses sont représentatives à 77%, soit 299 000 habitants sur une population syndicale de 390 000.

La consommation électrique impactée par les réponses est de 1,6 TWh, sur 2,074 TWh de consommation affectée par la TCCFE, soit 77%. Le coefficient moyen qui en découle est de 4,67 dont 5,03 pour les communes supérieures à 2000 habitants et 4,2 pour les communes inférieures à 2000 habitants.

72% des communes se sont exprimées dans le délai

Un contrôle de cohérence (base : population) a fait apparaître un coefficient moyen final de 4,34 qui corrobore le résultat obtenu selon la formule découlant des textes officiels.

Maîtrise d'ouvrage - Recrutement d'un agent

Création d'un poste pour soutenir le développement des activités de la structure départementale, notamment en matière de maîtrise d'ouvrage des opérations de dissimulation coordonnée des réseaux. **Catherine BOURGEOUX** a été recrutée comme attachée territoriale stagiaire, un emploi à temps complet affecté à la préparation et au suivi des programmes d'investissement, avec un important volet dédié aux marchés publics.

Mise en place de 2 commissions

Appel d'Offres (Article L.2121-22 du CGCT) et **Ouverture des plis** (Article L.1411-1 et suivants du CGCT).

Elles sont constituées par les mêmes personnes.

Président : M. Robert CLERC

MEMBRES TITULAIRES	MEMBRES SUPPLÉANTS
M. François CANTAMESSA	Mme Jacqueline PERROUD
M. André GUILLERME	M. Roger FAVIER
Mme Florence VALLIN-BALLAS	M. Jean Claude TROTEL
M. Luc BERTHOUD	M. Sylvie COCHET
M. Joël PRIMARD	M. Serge DAL BIANCO

La CAO et la commission DSP datent du 4 juillet 2011.

V - AOUT

Modification des statuts du SDES

Les statuts du SDES ont été réorganisés pour répondre à la fois aux exigences réglementaires et aux besoins exprimés par les communes en matière de dissimulation coordonnée des réseaux aériens. Les compétences identifiées au sein du SDES sont articulées autour de la compétence obligatoire transférée par les communes adhérentes lors de la constitution du SDES en 1996.

- 1 - L'organisation de la distribution publique de l'énergie électrique avec le distributeur et les fournisseurs ainsi que son suivi et son contrôle.
- 2 - L'exercice de la maîtrise d'ouvrage des opérations de dissimulation de réseaux électriques basse tension, en coordination avec les installations d'éclairage public communales et les infrastructures de télécommunications électroniques (Téléphonie ou Très Haut Débit).

- 3 - L'assistance à la maîtrise de l'énergie dans les installations ou les bâtiments communaux et la production décentralisée de l'énergie.
- 4 - L'introduction de la possibilité de réaliser des travaux sous mandat ou sous forme de prestations.
- 5 - Les nouveaux statuts prévoient la possibilité de créer ou de participer à des groupements de commandes dans les domaines qui relèvent de la compétence du SDES.

Une plus grande souplesse est appliquée à la nomination des membres du Bureau Syndical, sans en fixer préalablement le nombre, ce qui renvoie à l'article L 5211-10 du CGCT.

VI - SEPTEMBRE

Instauration de la TCCFE

L'instauration de cette taxe est effective au 1^{er} janvier 2012 ; elle est perçue trimestriellement par les collectivités bénéficiaires et contrôlée par le SDES. Le coefficient de la TCCFE pour les communes est de 4 pour 95% d'entre elles, 8 pour 1% et 0 pour 3,75%. 1 commune ne s'est pas prononcée.

Adoption des nouveaux statuts du SDES et lancement des nouveaux recrutements

VII - NOVEMBRE

Réalisation des expertises de contrôle de la concession de distribution d'énergie électrique

Patrimoine de 800 M€

auprès des concessionnaires ERDF pour la distribution publique et EDF Commerce pour la fourniture d'électricité, l'objectif étant de vérifier la bonne application des clauses du contrat de concession signé en 1996 pour une durée de 30 ans. Ces travaux ont été réalisés par le SDES (**Bernard SOUTRENON & Jean-Elie MOMMESSIN**, avec le soutien du cabinet **AE Conseil**).

Ces études concernent le patrimoine mis en concession 2011, dont le bilan 2011 est décrit ci-dessous :

- 5 505 postes de Distribution Publique (HTA/BT).
- 5 312 km de réseau Basse Tension (BT – 400/230 volts).
- 3 850 km de réseau Moyenne Tension (HTA - 20 000/15 000 Volts).
- Soit 9 162 km de réseau concédé à ERDF et 26 postes sources situés sur le territoire de la concession.

Ce patrimoine concerne :

- 272 communes adhérentes dont Chambéry, Aix-les-Bains et Albertville sur les 305 communes du Département de Savoie (33 communes exploitent directement en régies et 2 en semi-régies).
- 380 302 habitants (population municipale 2011 - *source ERDF*).
- Particularité : La Concession de Savoie est entièrement en « régime urbain d'électrification » depuis 1974. Sous ce statut, c'est E.R.D.F. qui assume la maîtrise d'ouvrage des extensions, renouvellements et renforcements du réseau de distribution publique.

VIII - DECEMBRE

Proposition de constitution de l'USÉRA (Union Régionale des Syndicats d'Energies de Rhône-Alpes) une « entente » régionale pouvant passer des appels d'offres et agir pour le compte de ses membres.

Cette union est créée pour permettre aux 9 syndicats d'Energies du territoire d'œuvrer conjointement, notamment pour le contrôle des concessions électriques et de gaz confiées à ERDF et GrDF ou à d'autres opérateurs.



Les missions d'USÉRA :

Contrôle commun et régionalisé des concessionnaires des réseaux de distribution publique de gaz, d'électricité et de chaleur.

Etudes et expérimentations liées à la maîtrise de l'énergie et aux énergies renouvelables.

Lutte contre la fracture numérique.

Actions d'information et de défense des intérêts des collectivités adhérentes aux 9 syndicats.

USÉRA en quelques chiffres

9 syndicats - 2 655 communes - 4,87 millions d'habitants

300 M€ investis chaque année

102 900 km de réseau électrique

29 355 km de réseau gaz.

IX - LE SDES adhère à 2 organismes importants

Rhônealpennergie-Environnement (RAE-E)

Création en 1978



L'Association, composée exclusivement de membres actifs organisés en 5 collèges, aide les collectivités à développer des actions sur l'économie de l'énergie et des ressources et la protection de l'environnement. Elle couvre notamment les domaines suivants : inventaire des actions possibles dans la région Rhône-Alpes en matière d'énergie et d'environnement, récupération et distribution publique de la chaleur produite et récupérée, utilisation des sources d'énergie disponibles localement et non encore exploitées, développement des énergies de récupération... Elle intervient

également dans la formation et le conseil auprès des différents acteurs régionaux concernés par les décisions à prendre dans ces domaines.

Le SDES décide d'adhérer à l'association dans le cadre du collège « Collectivités locales et leurs groupements ».

ADHESION A L'OREGES

Le SDES a également choisi d'adhérer à l'Orèges, organisme régional destiné à mettre en commun les données disponibles sur les différentes composantes de la production et de la consommation d'énergie et des émissions des gaz à effet de serre en Rhône-Alpes. Compte-tenu de la sensibilité de certaines données sur la production et la consommation d'énergie - les partenaires ont souhaité préciser collectivement les règles de fonctionnement de cette « plateforme », via une convention qui détermine les modalités de mise à disposition des informations et leur accès par les différents partenaires, ainsi que la manière de les utiliser et de les diffuser.

X - Acquisition de nouveaux locaux pour le SDES & prévision budgétaire

Le Comité syndical confirme à l'unanimité la délibération du 8 février 2011 décidant l'acquisition des bureaux et donnant pouvoir au Président pour la négociation et la passation des contrats afférents.

Bilan | social

EFFECTIF & RÉPARTITION AU 31/12/2011

Postes ouverts	Postes budgétés	Postes pourvus
Direction & Développement services	✓	✓
Administration générale	✓	✓
Administration générale	✓	✓
Concession	✓	✓
Concession	✓	✗
Maîtrise d'ouvrage	✓	✗

Absences en jours ouvrés

Maladies ordinaires :	0
Longue maladie :	248
Garde d'enfants :	2
Evènement familial :	1

RÉPARTITION DES AGENTS

Âge	20/30 ans	31/40 ans	41/50 ans	51/60 ans
Filière technique	0		1	1
Filière administrative	0	1	1	

Budget

Compte administratif

Execution du budget

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	614 569,21	G	676 989,38
	Section d'investissement	B	1 994 330,60	H	3 072 981,82
			+		+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C		I	7 298 327,48
	Report en section d'investissement (001)	D		J	51 686,19
			=		=
TOTAL (réalisations + reports)		=A+B+C+D	2 608 899,81	=G+H+I+J	11 099 984,87
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	Section de fonctionnement	E		K	
	Section d'investissement	F		L	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F		= K+L	
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	614 569,21	= G+I+K	7 975 316,86
	Section d'investissement	=B+D+F	1 994 330,60	= H+J+L	3 124 668,01
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	2 608 899,81	= G+H+I+J+K+L	11 099 984,87

Dépenses de Fonctionnement

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	RAR au 31/12	
011	Charges à caractère général	416 655,00	133 599,70			283 055,30
012	Charges de personnel et frais assimilés	295 000,00	240 460,85			54 539,15
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	751 500,00	220 162,39			531 337,61
656	Frais de fonct. des groupes d'élus					
Total des dépenses de gestion courante		1 463 155,00	594 222,94			868 932,06
66	Charges financières	1 000,00				1 000,00
67	Charges exceptionnelles					
68	Dotations aux provisions					
022	Dépenses imprévues	108 818,01				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 572 973,01	594 222,94			869 932,06
023	Virement à la section d'investissement	6 300 000,00				
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections	20 354,47	20 346,27			8,20
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.					
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		6 320 354,47	20 346,27			8,20
TOTAL		7 893 327,48	614 569,21			869 940,26
Pour information						
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

Recettes de Fonctionnement

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	RAR au 31/12	
013	Atténuations de charges		39 347,68			-39 347,68
70	Produits des services, du domaine et ventes...					
73	Impôts et taxes					
74	Dotations et participations					
75	Autres produits de gestion courante	590 000,00	602 224,00			-12 224,00
Total des recettes de gestion courante		590 000,00	641 571,68			-51 571,68
76	Produits financiers	5 000,00	14 400,00	15 375,00		-24 775,00
77	Produits exceptionnels		5 642,70			-5 642,70
78	Reprises sur provisions					
Total des recettes réelles de fonctionnement		595 000,00	661 614,38	15 375,00		-81 989,38
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.					
Total des recettes d'ordre de fonctionnement						
TOTAL		595 000,00	661 614,38	15 375,00		-81 989,38
Pour information						
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		7 298 327,48				

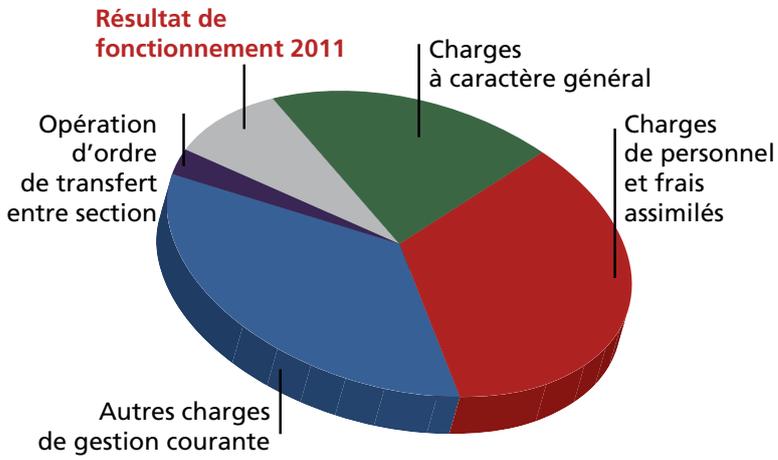
Dépenses d'investissement

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	stocks				
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	25 000,00			25 000,00
204	Subventions d'équipement versées	5 544 806,00	1 693 286,01		3 851 319,99
21	Immobilisations corporelles	1 001 000,00	47 144,54		953 855,46
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours	3 506 200,00	253 900,05		3 252 299,95
	Total des opérations d'équipement				
	Subventions d'équipement versées	10 076 806,00	1 994 330,60		8 082 475,40
10	Dotations, fonds divers et réserves				
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées	793 866,00			793 866,00
18	Compte de liaison, affectation à ...				
26	Particip. et créances rattachées à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues	200 034,66			
	Total des dépenses financières	993 900,66			793 866,00
45...1	Total des opé. pour compte de tiers				
	Total des dépenses réelles d'investissement	11 070 706,66	1 994 330,60		8 876 341,40
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections				
041	Opérations patrimoniales	5 638 068,00			5 638 068,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	5 638 068,00			5 638 068,00
	TOTAL	16 708 774,66	1 994 330,60		14 514 409,40
	Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

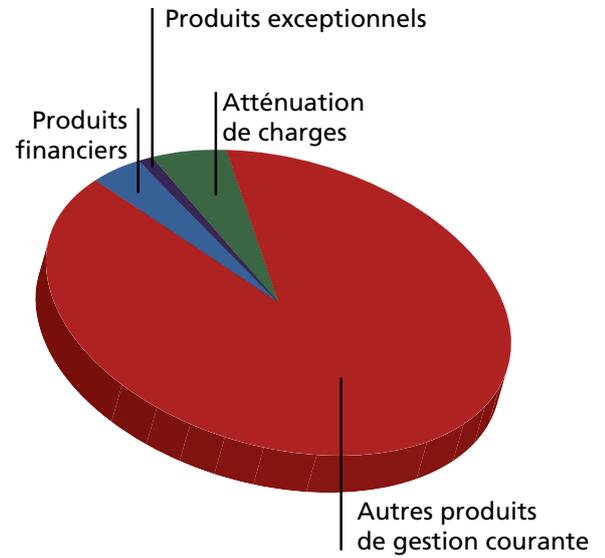
Recettes d'investissement

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
3...	Stocks				
13	Subventions d'investissement	3 904 296,00	3 052 131,26		852 164,74
16	Emprunts et dettes assimilées				
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
	Total des recettes d'équipement	3 904 296,00	3 052 131,26		852 164,74
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)	504,00	504,29		-0,29
1068	Excédents de fonct. capitalisés				
138	Autres subv. d'invest. non transf.				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	Compte de liaison : affectation à ...				
26	Particip. et créances rattachées à des particip.				
27	Autres immobilisations financières	793 866,00			793 866,00
024	Produits des cessions d'immobilisations				
	Total des recettes financières	794 370,00	504,29		793 865,71
45...2	Total des opé. pour le compte de tiers				
	Total des recettes réelles d'investissement	4 698 666,00	3 052 635,55		1 646 030,45
021	virement de la section de fonctionnement	6 300 000,00			
040	Opé. d'ordre de transfert entre les sections	20 354,47	20 346,27		8,20
041	Opérations patrimoniales	5 638 068,00			5 638 068,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	11 958 422,47	20 346,27		5 638 076,20
	TOTAL	16 657 088,47	3 072 981,82		7 284 106,65
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	51 686,19			

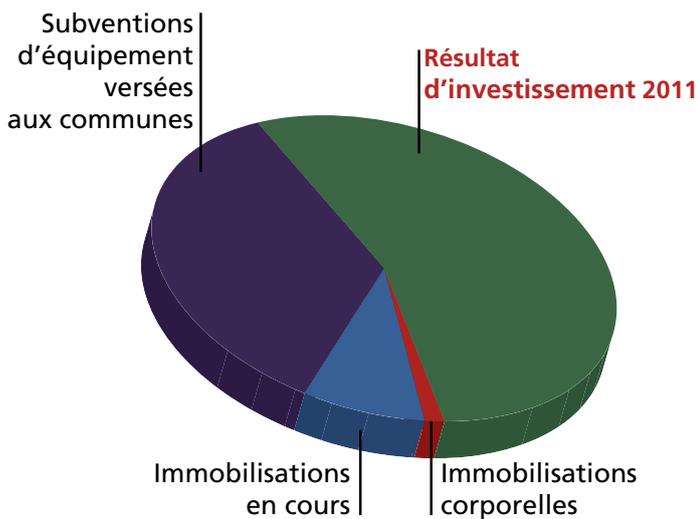
Dépenses de fonctionnement



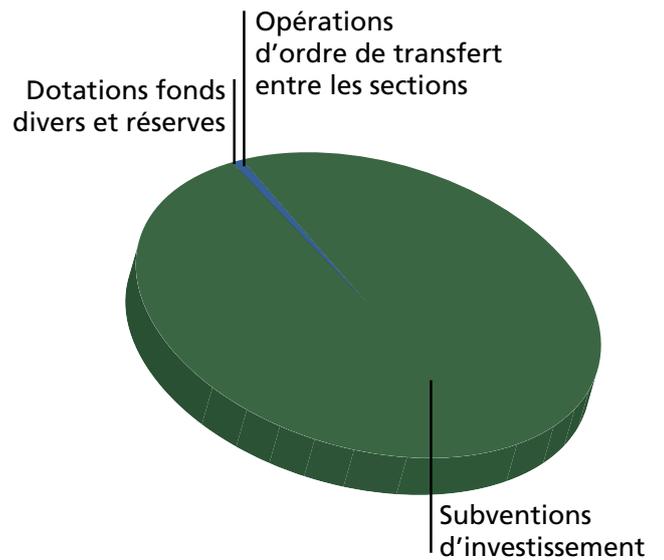
Recettes de fonctionnement



Dépenses d'investissement



Recettes d'investissement



Travaux 2011

Les opérations du Programme

Communes	Opérations	Montant en € HT	Participation SDES
AIME	RN 90 à Villette, HTA + BT Tessens - RD 218 Entrée basse	75 000 30 420	45 000 18 252
AITON	Chemin du Milieu - tranche 1 Chemin du Milieu - tranche 2 Chemin du Milieu - tranche 3 Chemin du Milieu - tranche 4	43 076,61 65 724,26 74 606,63 66 424,96	25 845,97 39 434,56 44 763,98 39 854,98
ALBIEZ-MONTROND	Etoile des Neiges - Plein Sud, tronçon DE	27 215,80	16 329,48
ARBIN	Le Prieuré	58 086,10	34 851,66
ARITH	Tranche 2, de l'Eglise à la RD du Centre Bourg	73 083,50	43 850,10
ARVILLARD	Mollard Quinson - la Combe, 1 ^{ère} tranche	31 311,00	18 786,60
BARBERAZ	Fresque sur poste Chemin du Vieux Moulin Rue du Vieux Moulin Chemin du Sous-Bois, la Petite Plaine	5 059,36 31 949,25 22 156,90	3 035,62 19 169,55 13 294,14
BARBY	Route de la Trousse	9 003,00	5 401,80
BASSENS	Route de Vérel	31 293,50	18 776,10
BELMONT-TRAMONET	Route de Domessin - RD 35, les Chaudannes	75 000,00	45 000,00
BILLIEME	Hameau des Combes, VC7	23 484,13	14 090,48
BIOLLE (LA)	Hameau du Parc Z.A. du Glatay - BT	25 671,57 24 456,81	15 402,94 14 674,09
BOIS (LE)	Zone du Grand Clos	13 301,15	7 980,69
BONNEVAL-TARENTEISE	Villard-Soffray - bas du village, version n°2	28 518,50	17 111,10
BOURGET-DU-LAC	Le Petit Caton, HTA + BT	75 000,00	45 000,00
BOURG-SAINT-AURICE	Allée des Mésanges	18 646,74	11 188,04
BRIDES-LES-BAINS	La Saulce	60 487,99	36 292,79
BRISON-ST-INNOCENT	Carrefour de la Renarde - Route de Paris	19 702,50	11 821,50
CHALLES-LES-EAUX	Rue de l'Aviation, tranche 1 Rue de l'Aviation, tranche 2	59 526,50 26 031,90	35 715,90 15 619,14
CHAMPAGNEUX	Hameau de Leschaux, tranche 1 Hameau de Leschaux, tranche 2 Voie de Duise	66 908,98 62 491,16	40 145,39 37 494,70
CHATEAUNEUF	Le Boisson	65 735,98	39 441,59
COMPOTE (LA)	Centre Bourg, RD 60	47 526,00	28 515,60
COTE D'AIME (LA)	La Bergerie, Tranche 1	64 896,43	38 937,86
DETRIER	Chemin de la Plaine tranche 1 Chemin de la Plaine, tranche 3	15 536,64 29 340,00	9 321,98 17 604,00
FONTCOUVERTE LA-TOUSSUIRE	Les Villards Les Adrets	75 000,00 75 000,00	45 000,00 45 000,00
FRETERIVE	RD201, de la Fiardère aux Penses	38 521,75	23 113,05
GRANIER	Poste Tour, Chef-Lieu, tranche 3	75 000,00	45 000,00
GRIGNON	Rue Louis Berthet, tranche 3	68 029,83	40 817,90
HAUTEVILLE	Hameau au Perret	48 051,98	28 831,19
HERMILLON	Quartier du Parapet - tranche 2, Rive Gauche	38 087,00	22 852,20
JONGIEUX	Jongieux le Haut, tranche 2 Jongieux le Haut, tranche 1	59 365,47 75 000,00	35 619,28 45 000,00

Communes	Opérations	Montant en € HT	Participation SDES
MOTZ	Chef-Lieu, Landernier	55 965,00	33 579,00
NOTRE-DAME-DES-MILLIERES	Poste Tour, Route du Port	75 000,00	45 000,00
PEISEY-NANCROIX	Le Moulin, tranche 2	38 277,00	22 966,20
PLANAY	Chef-Lieu, tranche 1 Chef-Lieu, tranche 2	75 000,00 38 358,96	45 000,00 23 015,38
PRALOGNAN-LA-VANOISE	Le Plan d'Aval	19 174,50	11 504,70
RANDENS	La Maissonnette, RD 72	14 054,58	8 432,75
RAVOIRE (LA)	Route de Barby - RD 9 - tranche 2	32 767,52	19 660,51
ROCHETTE (LA)	La Gardette, rues Fourby et Edmond Camenen Tranche 1 La Gardette, rues Edmond Camenen et Georges Franck	49 840,00 75 000,00	29 904,00 45 000,00
SAINT-ALBAN-D'HURTIERES	Hameau de Bordier Chef-lieu HTA+BT Hameau de Coutassous	48 879,73 34 262,87 66 836,56	29 327,84 20 557,72 40 101,94
SAINT-ALBAN-LEYSSE	Fresque 2 faces sur poste parking du Cimetière Fresque 1 face sur poste rue des Barillettes Fresque 3 faces sur poste rue de Bolliet Chemin des Vignes, Monterminod	4 500,00 4 350,00 2 760,00 30 471,46	2 700,00 2 610,00 1 656,00 18 282,88
SAINT-BON-TARENTEISE	Village de Corbière Rue de la Culaz au Praz	34 654,84 23 834,90	20 792,90 14 300,94
SAINTE-HELENE-SUR-ISERE	RD 925, Entrée Nord	56 885,10	34 131,06
SAINTE-REINE	Hameau de Routhennes, tranche 3	23 899,00	14 339,40
SAINT-FRANC	Hameau de Chailles	49 473,62	29 684,17
SAINT-JEAN-DE-BELLEVILLE	Chef-Lieu, tranche 8	14 003,20	8 401,92
SAINT-JEAN-DE-LA-PORTE	Hameau de Bourg Evescal, Chemin de St Real	68 756,25	41 253,75
SAINT-MARCEL	Village de Montmagny, HTA + BT	75 000,00	45 000,00
SAINT-MARTIN-DE-BELLEVILLE	Villarbon	75 000,00	45 000,00
SAINT-OURS	Chef-Lieu, VC1, tranche 1 & 3	48 783,73	29 270,24
SAINT-REMY-DE-MAURIENNE	Hameau de la Tour	72 181,00	43 308,60
SAINT-SORLIN-D'ARVES	L'Eglise au Chef-Lieu, tranche 1	72 254,15	43 352,49
SAINT-SULPICE	Chef-Lieu, tranche 1 Chef-Lieu, tranche 2	61 369,45 27 826,40	36 821,67 16 695,84
TABLE (LA)	Les Boissards	26 983,60	16 190,16
TERMIGNON	La Favière, tranche 2	51 640,80	30 984,48
UGINE	Avenue Jules Bianco	47 698,75	28 619,25
VEREL-DE-MONTBEL	Poste Tour, Centre Village, salle polyvalente	70 177,00	42 106,20
VILLARD-D'HERY	Chef-lieu - tranche 4	58 158,49	34 895,09
VILLARD-LEGER	VC7 aux Clercs	47 374,00	28 424,40
VILLARD-SALLET	De la Mairie jusqu'au Castellet, HTA + BT	75 000,00	45 000,00
VIMINES	Dossier Complémentaire Hameau des Berlioz	21 362,37	12 817,42
VOGLANS	Chemin du Sous-Bois et chemin des Carrières Fresque sur poste Les Cerisiers Fresque sur poste Chemin de la Patte d'Oie, Villarcher	51 238,55 6 647,00 4 500,00	30 743,13 3 988,20 2 700,00
YENNE	Poste Tour Les Abrys, Hameau des Henry	40 889,88	24 533,93
TOTAUX		3 869 820,14	2 321 892,11

Récapitulatif

de la liste des dossiers du Programme Travaux 2011

Nombre de dossiers :	86
Lg tranchée estimée (ml) :	38 023
Lg câble estimée (ml) :	42 636
Lg estimée du câble déposé (ml) :	31 100
<hr/>	
Participation ERDF estimée :	0,00€
Montant participation ERDF réglée depuis 2011 :	164 321,53€
Montant enveloppe participation Art. 8 ERDF de 2011 :	637 500,00€
Subvention SDES estimée :	2 321 892,08€
Participation Communes estimée :	1 547 928,06€
Montant total en € H.T. :	3 869 820,14€
Et moyenne en € H.T. par opération :	44 997,91€

Exemples des opérations réalisées sous co-maîtrise d'ouvrage SDES :

Avant



Après



Avant



Après



Viviers-du-Lac



Saint-Alban - Les Barillettes



Aiguebelle



Betton-Bettonet



MÉMENTO

DES DÉCISIONS PRISES AU LONG DE L'ANNÉE 2011

Recueil des actes administratifs

Le compte-rendu des décisions prises lors des Assemblées Générales, des réunions du Bureau Syndical et de la Commission d'inscription au Programme de Travaux est systématiquement communiqué à toutes les Communes adhérentes.

ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE SYNDICAL DU 8 FEVRIER 2011



Présentation et vote du compte de gestion de 2010
Présentation et vote du compte administratif de 2010
Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2010
Présentation et vote du budget primitif 2011
Convention de co-maitrise d'ouvrage - Délégation de signature au Président
Personnel : modification du tableau des effectifs du Syndicat
Personnel : recrutement d'un ingénieur principal chargé du développement du SDES
Acquisition de nouveaux locaux pour le SDES.

REUNION DU BUREAU SYNDICAL DU 22 FEVRIER 2011

Possibilités de financement de la 1^{ère} commission de 2011
Programmation 2011 - Pré-programmation 2012
Amélioration esthétique de postes de distribution publique
Compte Epargne-Temps
Personnel : Commission de recrutement concernant 1 ingénieur contractuel, chargé de mission.



Bernard Soutrenon

REUNION DU BUREAU SYNDICAL DU 21 JUIN 2011

Validation et signature de la Convention Spécifique Savoie et de la Convention relative aux opérations HTA / BT
Possibilités de financement de la 2^{ème} commission de 2011
Programmation 2011 - Pré-programmation 2012
Reversement de la redevance R1 pour 2011 et calcul de la redevance R2
Seuil de tolérance pour les opérations de dissimulation de réseaux
Acquisition d'un véhicule.

REUNION DU COMITE SYNDICAL DU 4 JUILLET 2011

Retrait de la délibération du 14 décembre 2010 relative au classement du syndicat dans la strate démographique de 20 000 à 39 999 habitants.

Décision modificative n°1

Acquisition du Bâtiment : délégation au Président

Personnel : création d'un emploi de Rédacteur Territorial - modification du tableau des effectifs

Marchés Publics - Commission d'Appel d'Offres - Articles L.2121-22 du CGCT

Délégation de Service Public - Commission d'ouverture des Plis DSP

Article L.1411-1 et suivants du CGCT.

ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE SYNDICAL DU 20 SEPTEMBRE 2011

Instauration de la TCCFE

Attribution de l'indemnité de Conseil au Payeur Départemental
Instauration de la Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Electricité (TCCFE)
et fixation du coefficient multiplicateur - reversement aux communes de 97% du produit
Modification des statuts du SDES.

REUNION DU BUREAU SYNDICAL DU 11 OCTOBRE 2011

Possibilités de financement de la 3^{ème} commission de programmation de l'année 2011
Programmation 2011 - Pré-programmation 2012
Planning concernant les nouveaux locaux
Locaux actuels
Prestation de contrôle de la TDCFE (*Taxe Départementale sur la Consommation Finale d'Electricité*)
Recrutement du Rédacteur
Rencontre annuelle des Présidents et des Directeurs de Rhône-Alpes.

REUNION DU BUREAU SYNDICAL DU 13 DECEMBRE 2011

Possibilités de financement de la 4^{ème} commission de programmation de l'année 2011
Programmation 2011
Pré-programmation 2012.

ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE SYNDICAL DU 22 DECEMBRE 2011

Débat d'Orientation Budgétaire pour l'exercice 2012
TCCFE : autorisation pour le Président d'arrêter la liste des communes ayant délibéré de façon concordante avec le SDES
Contrôle de la taxe sur la consommation finale d'Electricité – autorisation de signature pour le Président
Proposition de constitution du « Pôle Energies Rhône-Alpes » (U.S.é.R.A.)
Proposition de constitution d'un groupement de commandes pour une mission de contrôle des concessions des distributions d'électricité et de gaz
Adhésion à l'association « RHONALPENERGIE Environnement » (RAE-E)
Convention de mise à disposition, de traitement et de diffusion des données relatives à l'énergie et aux gaz à effet de serre en Rhône-Alpes (ORÈGES)
Suppression d'un poste de Rédacteur Territorial et création d'un poste d'Attaché Territorial - modification du Tableau des effectifs au 01/01/2012.

LE COMPTE-RENDU DE CONCESSION E.R.D.F. DE L'ANNEE 2011 peut être consulté librement au Syndicat

LE RAPPORT D'ACTIVITE DU S.D.E.S. DE 2011 peut être consulté ou téléchargé sur le site
(www.sdes73.com)

ou consulté directement au Syndicat ou envoyé par courrier sur simple demande.

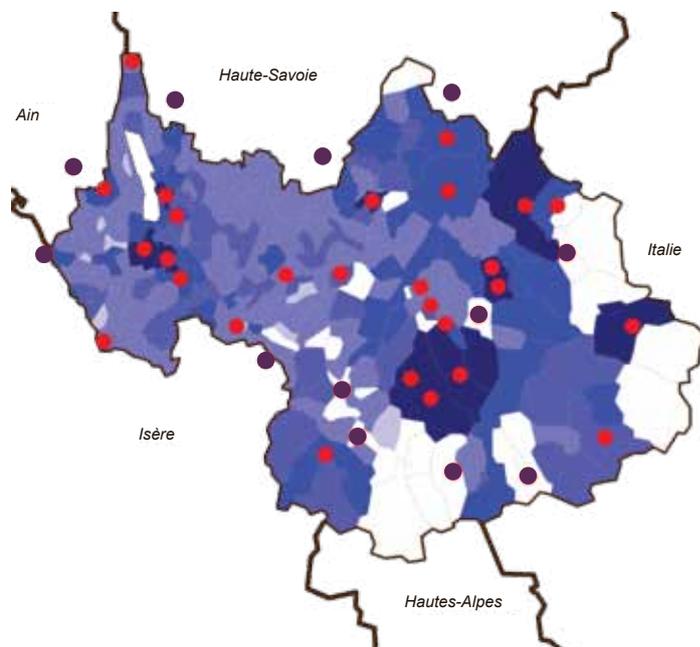
L'Organe délibérant et l'exécutif

Le Comité Syndical :

40 délégués titulaires et 40 délégués suppléants représentatifs des secteurs du département, en 4 collèges.

Rappel sur le mode de désignation des délégués en Savoie :

C'est l'Association des Maires qui a désigné 40 délégués titulaires et suppléants, sur la base de la représentativité du territoire, en termes de population.



1^{er} Collège : 20 membres représentant les communes de l'arrondissement de Chambéry

20 TITULAIRES	20 SUPPLEANTS
Mme Sylvie COCHET, Adj. Maire d'AIX-LES-BAINS	Mme Monique VIOLETT, CM d'AIX-LES-BAINS
M. Robert CLERC, Maire de GRESY-SUR-AIX	M. Jean-Guy MASSONNAT, Maire de PUGNY-CHATENOD
M. Jean-Louis SARZIER, Maire de DRUMETTAZ-CLARAFOND	M. Claude QUARD, Maire de MOUXY
M. François PETITCOLAS, Adj. Maire d'ALBENS	M. Ferdinand GRILLET, Maire de SAINT-OURS
M. Henri DUPASSIEUX, Adj. Maire de CHAMBERY	M. Michel DANTIN, CM de CHAMBERY
M. Jean-Claude TROTEL, Adj. Maire de CHAMBERY	M. Guy FAJEAU, Adj. Maire de CHAMBERY
M. René AGUETTAZ, Maire de CHAMOIX-SUR-GELON	Mme Maryse PERRIN, Maire de CHAMOISSET
M. Paul CASIEZ, Maire du CHATELARD	M. Bernard BECCU, Maire de BELLECOMBE-EN-BAUGES
Mme Florence VALLIN-BALAS, Maire de COGNIN	M. Lionel MITHIEUX, Maire de VIMINES
M. Jean-Pierre MARTIN, Maire d'ATTIGNAT-ONCIN	M. Cédric VIAL, Maire des ECHELLES
Mme Béatrice SANTAIS, Maire de MONTMELIAN	M. Bernard BESSON, Maire de MYANS
M. Luc BERTHOUD, Maire de LA MOTTE SERVOLEX	M. Bruno MORIN Adj. Maire de LA CHAPELLE-DU-MONT-CHAT
M. Bernard VEUILLET, Maire de NANCES	M. Guilbert GUIGUE, Maire de DOMESSIN
M. Daniel GROSJEAN, Maire de CHALLES-LES-EAUX	Monsieur Olivier FAYN, Maire de SAINT-BALDOPH
M. Franck MICHEL, Adj. Maire de LA CHAPELLE BLANCHE	Mme Christiane COMPAING, Maire d'ETABLE
Mme Jacqueline PERROUD, Maire de VIONS	M. Yves HUSSON, Maire de CHANAZ
M. Michel DYEN, Maire de SAINT-ALBAN-LEYSSE	M. Jean-Charles MARCEL, Maire d'AYN
M. Joël PRIMARD, Maire de SAINT-GENIX-SUR-GUIERS	M. Denis GUILLERMARD, Maire de NOVALAISE
M. Jean-Louis PATACINI Adj. Maire de SAINT-PIERRE-D'ALBIGNY	M. Bernard REVERDY, Maire de FRETERIVE
M. Edouard PACHE, Maire de DETRIER	M. Max GOUGOU, Maire de SAINT-CASSIN

2^{ème} Collège (Communes de l'arrondissement de Saint-Jean-de-Maurienne)

5 TITULAIRES	5 SUPPLEANTS
M. Roger FAVIER, Maire du CHATEL	M. Yves DURBET, Maire d'HERMILLON
M. Marcel FAVRE, Adj. Maire de BRAMANS	Mme Huguette DUVERNEY-GUICHARD Maire de VILLAREMBERT
M. Jean-Claude RAFFIN, Maire de MODANE	Mme Dominique MARTIN, Maire de ST-ALBAN-D'HURTIERES
M. Joseph MAGNIN, Adj. Maire de JARRIER	M. Hervé GENON, Maire d'AIGUEBELLE
M. Michel BRUNET, Maire d'ALBIEZ-LE-JEUNE	M. Olivier DE SIMONE, CM de LANSLEVILLARD

3^{ème} Collège (Communes des Cantons d'ALBERTVILLE NORD, ALBERTVILLE SUD, BEAUFORT-SUR-DORON, GRESY-SUR-ISERE et UGINE)

8 TITULAIRES	8 SUPPLEANTS
M. François CANTAMESSA, Maire de VENTHON	M. François RIEU, Maire de GRIGNON
M. Philippe MASURE, Maire de ALBERTVILLE	Mme Mireille GIORIA, Maire d'HAUTELUCE
M. Georges CROISSONNIER, Représentant de la Commune d'UGINE	Mme Françoise VIGUET-CARRIN, CM d'UGINE
M. Emmanuel CHARDONNET, Maire de PALLUD	M. Denis MURAZ, Maire de LA BATHIE
M. Alvaro MARSON, Maire de ROGNAIX	M. Patrice BURDET, CM de ROGNAIX
Mme Arlette PERILLAT, Maire de CESARCHES	M. Robert FILLION, Maire de MERCURY
M. Pierre OUVRIER-BUFFET, Maire de FLUMET	M. Jean-Paul GIRARD, Maire de FRONTENEX
M. Serge DAL BIANCO, Adj.Maire de SAINT-VITAL	M. Gérard BLANCO, Maire de SAINT-VITAL

4^{ème} Collège (Communes des cantons d'AIME, BOURG-SAINT-AURICE, BOZEL et MOÛTIERS)

7 TITULAIRES	7 SUPPLEANTS
M. André GUILLERME Représentant de la Commune de MOÛTIERS	M. Jacques LAURENT, Maire de BONNEVAL-TARENTEISE
M. René RUFFIER-LANCHE, Maire de CHAMPAGNY-EN-VANOISE	Mme Danielle JOCALLAZ, Maire de LA PERRIERE
M. Thierry THOMAS, Maire de PRALOGNAN-LA-VANOISE	M. François DUNAND, Maire de FEISSONS-SUR-ISERE
M. Albert POULAIN, Adj. Maire de SEEZ	M. Maxime SILVESTRE, Maire de SALINS-LES-THERMES
M. André PLAISANCE, Maire de SAINT-MARTIN-DE-BELLEVILLE	Mme Huguette DELLA GIORGIA, Maire de FEISSONS-SUR-SALINS
M. Richard BROCHE, Maire de MACOT-LA PLAGNE	M. Daniel MIEDAN-PEISEY, Maire de LANDRY
M. Fernand MUGNIER, Adj. Maire de SAINT-BON	M. Xavier BONNET-EYMARD, Maire de LA CÔTE D'AIME



**LES MEMBRES
DU BUREAU SYNDICAL
2008 - 2014**

PRESIDENT

Robert CLERC,
Maire de Grésy-sur-Aix,
Vice-Président du Conseil
Général.

VICE-PRESIDENTS

François CANTAMESSA,
Maire de Venthon.
André GUILLERME,
représentant
de la commune de Moûtiers.
Roger FAVIER,
Maire de Le Châtel.

MEMBRES

Paul CASIEZ,
Maire de Le Châtelard.

Sylvie COCHET,
Adjointe au Maire
d'Aix-les-Bains.

Serge DAL BIANCO,
Adjoint au Maire
de Saint-Vital.

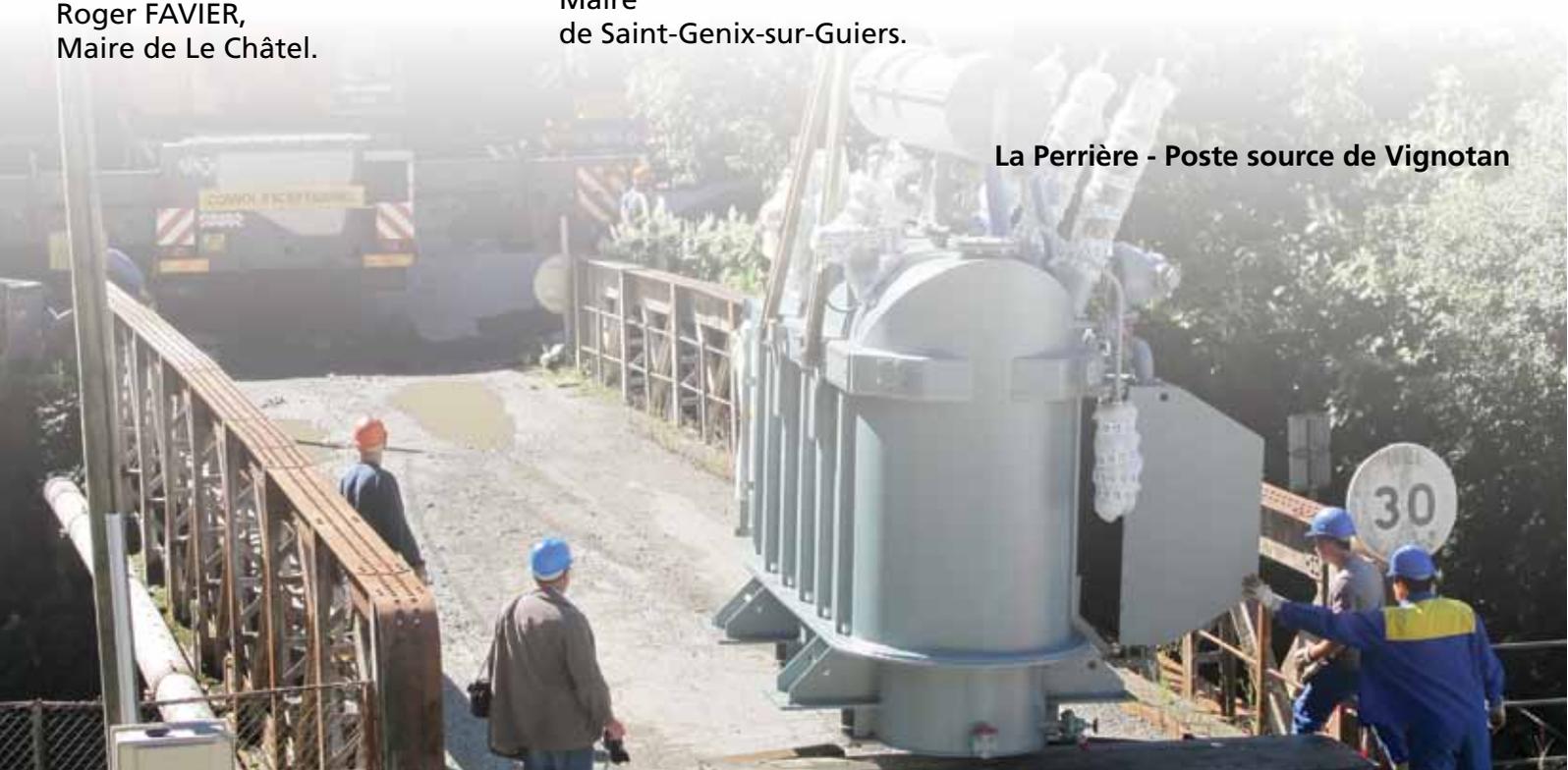
Henri DUPASSIEUX,
Adjoint au Maire de Chambéry
(absent sur la photo).

Arlette PERILLAT,
Maire de Césarches.

Joël PRIMARD,
Maire
de Saint-Genix-sur-Guiers.

Jean-Claude RAFFIN,
Maire de Modane.

Régis RUFFIER-LANCHE,
Maire de Champagny-en-
Vanoise (absent sur la photo).



La Perrière - Poste source de Vignotan





Tél. : 04 79 26 42 10
Fax : 04 79 26 42 19
www.sdes73.com